



### MAINTENANCE

#### ARRÊT DE L'UNITÉ DE PRODUCTION N°2 POUR UNE VISITE PARTIELLE



Samedi 16 février 2019, l'unité de production n°2 de la centrale de Gravelines a été mise à l'arrêt pour une visite partielle. Il s'agit du 1<sup>er</sup> arrêt programmé pour maintenance de la campagne d'arrêts de tranches 2019. De nombreux chantiers dimensionnant sont programmés : 10.000 activités sont au planning et un total de 13 375 heures d'activités, rien que pour la robinetterie. Toutes ces activités sont rendues possibles avec l'appui de 80 entreprises prestataires spécialisées dans leur domaine.

#### VP – Arrêt pour Visite Partielle :

il s'agit d'un arrêt plus long, d'une durée de 1 à 2 mois, au cours duquel sont réalisées des opérations de vérification et de maintenance. Un tel arrêt comporte environ 3000 activités en partie nucléaire de l'installation et implique près de 1000 personnes.

### PRODUCTION

- Les unités de production n°1, 3, 4, 5 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau électrique
- L'unité de production n°2 est à l'arrêt programmé pour une visite partielle

#### L'ÉLECTRICITÉ : L'ÉNERGIE DU FUTUR !



#### La production de l'électricité a évolué au cours de l'année 2018, avec de réels impacts positifs sur l'économie française et le climat avec une baisse des émissions de CO<sup>2</sup>.

En 2018, la France s'est positionnée comme étant le premier exportateur européen d'électricité avec une augmentation de production par rapport à 2017, pour atteindre les 548,6 TWh (3,5%). Notre pays exporte 11 % de son électricité : 60 TWh ont été vendus aux Allemands, aux Italiens, aux Belges, aux Anglais et aux Espagnols, soit l'équivalent de 2 milliards d'euros de bénéfices.

Dans un communiqué, RTE souligne que « la France a exporté 86,3 TWh contre 26,1 TWh importés au cours de l'année 2018 ». L'importation de l'énergie de la France a considérablement été réduite avec seulement 17 journées importatrices en 2018 contre 52 en 2017.

Le dynamisme des énergies renouvelables, une meilleure disponibilité des centrales nucléaires et un moindre recours aux énergies fossiles ont permis à la France de produire une électricité décarbonée à 86 % en 2018, selon RTE.

Avec une baisse de 28 % des émissions de CO<sup>2</sup>, une augmentation de sa production et de son exportation, l'électricité dispose de tous les atouts pour représenter l'énergie du futur !



## EXPLOITATION

## Événements sûreté

- **Le 5 février 2019**, lors d'un essai périodique sur l'unité de production n°1, un contrôle de bonne transmission d'informations vers deux matériels a été effectué et s'est révélé être « non satisfaisant ». Un écart de plus de 40% entre une même valeur transmise a été constaté. Le matériel en question, soit toute la chaîne de mesure d'activité de l'unité de production n°1, a aussitôt été déclaré « non disponible » à l'exploitation. Après analyse, il s'est avéré qu'une modification matérielle avait été réalisée en 2015 sur cette chaîne de mesure d'activité. Suite à cette modification, le mode opératoire réalisé pour rendre la chaîne disponible à l'exploitation n'était pas respecté. Cette chaîne de mesure a été déclarée disponible à l'exploitation en 2015 alors qu'en réalité elle ne l'était pas.
- **Le 7 février 2019**, l'unité de production n°1 est en fonctionnement. Une activité de maintenance sur le module de régulation d'une vanne d'aspersion du circuit primaire implique que la régulation de ce dernier doit passer en mode manuel. Après ce passage en mode manuel, la pression du circuit primaire commence à augmenter pour atteindre une valeur de 160 bars, dépassant de 5 bars la limite prescrite. La surveillance en salle de commande a permis d'identifier la montée de pression du circuit primaire avant l'apparition d'alarme. L'opérateur en salle de commande procède à une ouverture de la vanne afin de réduire la pression et la restabiliser à 155 bars. Le dépassement de cette pression de 5 bars constitue un écart à nos règles d'exploitation.

Ces deux écarts, qui n'ont pas eu de conséquence ni sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement, ni sur la sécurité du personnel, ont été déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire respectivement les **8 et 11 février 2019** au niveau 0, en-dessous de l'échelle INES, qui compte 7 niveaux.

## ACTUALITÉ

IZI BY EDF VOTRE  
PARTENAIRE SÉRÉNITÉ

Le 7 février, EDF a lancé « IZI by EDF ». Cette plateforme en ligne permet aux particuliers et aux artisans, commerçants et professions libérales de gagner en sérénité pour leurs travaux. IZI by EDF s'engage auprès de ses clients à un coût juste et compétitif avec un réseau de professionnels sélectionnés. Ce nouveau service s'engage aussi jusqu'au « *bien fait ou refait* ».

CONCERTATION  
TOUS CONCERNÉS !

Venez participer aux ateliers thématiques sur le 4<sup>ème</sup> réexamen de sûreté des centrales 900 MW :

- **15 mars, de 18h30 à 21h :**  
*Comment tendre vers le niveau de sûreté de l'EPR dans un contexte d'un vieillissement des installations ?*  
Maison des associations, rue de Canal à Audruicq.
- **29 mars, de 18h30 à 21h :**  
*Quelle prise en compte des facteurs environnementaux, industriels, humains et sociaux?*  
Une Faim de Loon, à Loon-Plage.